

Agir pour soutenir l'emploi local

APPEL A PROJETS 2021

Dépôt des dossiers
au plus tard

Le 28 novembre à
minuit



Contexte

Toulouse Métropole mène depuis plusieurs années une politique volontariste sur la thématique de l'emploi et accompagne depuis plusieurs années les initiatives des acteurs associatifs qui visent à favoriser l'insertion dans le marché du travail de publics éloignés du marché du travail.

Un impact inégal de la crise

La crise du Covid-19 a exacerbé ce besoin d'accompagner les publics en difficultés. Ainsi, la hausse du chômage concerne plus particulièrement les **publics jeunes**, les **publics précaires** et surtout les **demandeurs d'emploi de longue durée**, dont un grand nombre sont des **seniors âgés de plus de 50 ans**.

Par ailleurs, aux profils exclus du marché de l'emploi avant crise, sont venus se joindre également de **nouveaux publics**, qui jusqu'à présent n'ont pas eu à mobiliser les acteurs de l'insertion professionnelle pour



accéder à l'emploi, tels que des **publics plus expérimentés ou plus diplômés** ou des **TPE et micro-entreprises**, se trouvant fragilisés dans ce contexte.

Un marché du travail dynamique, mais pas toujours suffisamment inclusif

Il existe de nombreuses opportunités sur le marché du travail et de nouveaux besoins qui se développent. Les actions de rapprochement de la demande et de l'offre doivent permettre de créer des opportunités d'emploi tout en répondant au besoin de recrutement. Ainsi de nombreux secteurs d'activités rencontrent des difficultés de recrutement (secteurs en tension) et de nouveaux besoins émergent (métiers de la digitalisation et de la transition écologique)

Une nouvelle édition d'un appel à projet « agir pour soutenir l'emploi local »

Toulouse Métropole réaffirme, à travers cet AAP, son soutien aux projets ambitieux, innovants et inclusifs pour répondre aux enjeux de l'emploi d'aujourd'hui et de demain.

QUELLES SONT LES THÉMATIQUES PRIORITAIRES ?

Face à ce contexte, Toulouse Métropole a souhaité lancer le présent appel à projets afin de retenir des structures en capacité de répondre aux problématiques identifiées par ses services et ses partenaires et aux enjeux de demain, autour de 3 thématiques :

- 🕒 favoriser l'insertion sur le marché de l'emploi de publics en difficultés, prioritairement les seniors, les personnes ayant la reconnaissance de travailleurs handicapés....
- 🕒 permettre aux publics éloignés de l'emploi d'accéder aux métiers de la transition écologique (sensibilisation, promotion, découverte...).
- 🕒 accompagner les micro-entreprises en difficulté, dans un but de sauvegarde de l'emploi.

QUI PEUT RÉPONDRE A CET APPEL A PROJET ?

- ➔ Les associations et collectifs d'associations
- ➔ Les SIAE, ayant un statut associatif
- ➔ Collectifs d'habitants, sous réserve d'un portage associatif

QUELS SONT LES CRITÈRES DE RECEVABILITÉ ?

Pour faire l'objet d'une candidature, les actions et projets proposés doivent :

- 1 Être portés juridiquement par une association, garante de la mise en œuvre du projet.
- 2 S'inscrire dans les enjeux identifiés dans l'une des 3 thématiques.
- 3 Cibler les habitants de Toulouse Métropole.
Proposer des actions inter-communales, réalisées sur au moins deux communes de la Métropole
- 4 ou, a minima, concerner des bénéficiaires d'au moins 2 de ses communes.
- 5 Les projets transversaux et multi-partenaires seront favorisés dans nos critères de sélection.

QUEL EST LE MONTANT DES SUBVENTIONS?

Le montant maximum de chaque subvention ne peut dépasser 30 % du total du budget estimé de l'action, dans la limite de 15 000 euros maximum d'apport de Toulouse Métropole. Le jury pourra décider exceptionnellement d'attribuer jusqu'à 20 000 euros à des projets démontrant une ambition particulièrement forte sur un sujet, en matière de coopération entre structures ou en matière d'essaimage sur le territoire.

QUELLE EST LA DURÉE DE L'AAP ?

- La période de l'appel à projets s'étendra du 21 octobre au 28 novembre 2021.
- Période d'éligibilité des dépenses : Jusqu'au 3ème trimestre 2022

QUELLES MODALITÉS DE SÉLECTION ?

- Le processus de sélection des projets se déroulera en 2 phases : une première instruction technique autour des équipes, puis un comité de sélection qui désignera les lauréats.
- Le comité de sélection sera composé de :
 - la 1ere Vice-présidente chargée de l'économie, de l'innovation et de l'emploi
 - le Vice président, chargé de l'écologie, du développement durable et de la transition énergétique
 - la Vice-présidente chargée de la cohésion sociale et de l'inclusion
 - l'élue à l'emploi
 - l'élue à l'économie sociale et solidaire
 - le cas échéant, et suivant les thématiques des projets candidats, les autres élus concernés
 - le cas échéant, des élus des communes concernées par les projets des candidats

Dépôt des dossiers / renseignement :

Tous les dossiers devront être déposés sur le portail Assotoulouse : <https://www.toulouse.fr/en/web/vie-associative/assotoulouse-portail-des-associations>

Et transmis aux mails suivants :

✉ laurent.crasnier@toulouse-metropole.fr

✉ noga.raviv@toulouse-metropole.fr

✉ nathalie.mirabail@toulouse-metropole.fr

Dépôt des dossiers

au plus tard

Le 28 novembre à minuit

LAURÉATS DE L'AAP 2020

Nom du projet		Thématique	Budget	Porteur de projet
Prêt d'honneur – relance entreprise moins de 3 ans post-crise COVID 19	1	Action de soutien aux dirigeants d'entreprises en difficulté dans un but de sauvegarde de l'emploi	Mairie de Toulouse	ADIE
Objectif Rebondir			Toulouse Métropole	BGE
Projet de recherche & développement pédagogique	2	Action ciblant l'identification, le renforcement et la valorisation des compétences comportementales (« Soft Skills »)	Mairie de Toulouse	ER2C
Renforcement des soft skills des demandeurs d'emploi			Mairie de Toulouse	INTER RELAIS
L'hygiène de vie comme porte d'entrée d'un accompagnement des adultes de 30 à 60 ans vers l'emploi			Mairie de Toulouse	CVIFS – GNT
JobLab – Créateur d'expériences			Toulouse Métropole	CRIJ Occitanie
Accompagnement renforcé vers l'emploi des personnes en grande précarité suite à la crise du COVID 19	3	Accompagnement des demandeurs d'emploi en grande précarité ou en difficulté	Mairie de Toulouse	AVENIR
Expérimentation Dispositif Premières Heures (DPH)			Mairie de Toulouse	ARPADE
Adaptation de l'accompagnement global au parcours inclusif			Toulouse Métropole	LE TREMPLIN
Soutien aux demandeurs d'emploi			Toulouse Métropole	EGEE Occitanie
Plateforme Jeunesse : une équipe multi-structures et pluridisciplinaire dédiée	4	Actions ciblant les jeunes demandeurs d'emploi peu ou pas diplômés	Toulouse Métropole	MJC Saint-Jean
PCW-CTP31			Toulouse Métropole	PCWORKS 31